

18 septembre 2007 / n° 35-36

## Numéro thématique - Surveillance épidémiologique des causes de décès en France

### *Special issue - Epidemiological monitoring of causes of death in France*

p.305 **Éditorial - Certificats de décès : passage à la certification électronique**

*Editorial - Death certificates: moving to electronic certification*

p.306 **Mise en place de la certification électronique des causes médicales de décès en France : premier bilan et perspectives**

*Implementation of the electronic certification of medical causes of death in France: first results and prospects*

p.308 **Les causes médicales de décès en France en 2004 et leur évolution 1980-2004**

*Medical causes of death in France in 2004 and trends 1980-2004*

p.315 **Programme des Journées de veille sanitaire, 29 et 30 novembre 2007 - Cité des sciences et de l'industrie, Paris, France**

Coordination scientifique du numéro / *Scientific coordination of the issue*: Éric Jouglu, Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès, Inserm CépiDc, Le Vésinet, France et pour le comité de rédaction : Loïc Josseran, Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, France

**Erratum BEH 31-32 Calendrier vaccinal 2007 / Erratum BEH 31-32 Immunisation Schedule 2007 / p.314**

### Éditorial

## Certificats de décès : passage à la certification électronique

### *Death certificates: moving to electronic certification*

Didier Houssin, Direction générale de la santé, Paris, France

Christian Bréchet, Institut national de la santé et de la recherche médicale-Inserm, Paris, France

Ce numéro thématique du BEH présente la nouvelle application de certification électronique des causes médicales de décès, ainsi que les évolutions récentes du niveau de la mortalité en France.

La transmission électronique des certificats de décès est une innovation qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'utilisation des informations relatives aux causes médicales de décès. On connaît l'importance de la connaissance du niveau et des caractéristiques de la mortalité pour la définition des priorités de santé publique et des actions de prévention, ainsi que pour l'évaluation de ces actions. Cependant, la production des statistiques de mortalité sur la base du traitement de données fiables et comparables dans le temps et l'espace a toujours nécessité un temps de préparation important. La canicule d'août 2003 a mis en évidence la nécessité de pouvoir disposer rapidement d'indicateurs de mortalité de premier niveau. C'est cet événement qui a conduit la DGS et l'Inserm à concevoir et à mettre au point cette application qui permettra d'obtenir en quelques minutes les causes médicales de décès certifiées par un médecin. Dès lors, les données de mortalité feront partie intégrante des systèmes de surveillance et d'alerte sanitaires. Cette application offre non seulement la possibilité de mesurer à tout moment le niveau de la mortalité, mais également d'en connaître les causes. Cette dimension supplémentaire s'est avérée essentielle lors de la surveillance d'épidémies, telle que celle liée au virus du Chikungunya survenue récemment à la Réunion.

Un autre avantage de l'application de la certification électronique des décès est le rapprochement qu'elle permet avec le médecin. Si l'application a été conçue pour entraîner le moins de changement de pratiques pour le médecin qui retrouve un certificat identique au certificat papier, elle établit une interactivité qui permet d'améliorer la qualité des données. Une aide en ligne est disponible pour compléter le certificat médical et des concepts essentiels, tels que la cause initiale de décès ou les causes associées, peuvent être ainsi clairement explicités. La bonne compréhension de ces termes conditionne la fiabilité des données rapportées. En contrepartie, les médecins peuvent être sensibilisés à l'importance des indicateurs de santé qu'ils contribuent à élaborer et à la place essentielle qu'ils occupent dans la participation au système d'informations épidémiologiques. La mise à disposition des données épidémiologiques auprès des médecins est également facilitée par la création de liens avec les serveurs de données de l'Inserm.

Parallèlement à la mise en place de la certification électronique, le système offre aux différents acteurs de la veille sanitaire et en particulier à l'InVS, aux Cire, aux Ddass, aux Drass et aux registres de morbidité, un système d'interrogation permettant l'élaboration très rapide

d'indicateurs de mortalité prédéfinis et le suivi de causes de décès spécifiques. Le CépiDc de l'Inserm met actuellement en ligne la plus grande partie de la base de données disponible depuis l'année 1979, afin qu'elle soit directement consultable par les organismes agréés.

La mise en place de la certification électronique constitue une des recommandations d'Eurostat pour l'amélioration de la qualité et des statistiques de mortalité par cause en Europe. La France est l'un des premiers pays européens à appliquer complètement cette recommandation. L'InVS et le CépiDc de l'Inserm préparent actuellement une mise en œuvre de l'application dans l'ensemble des établissements « sentinelles » correspondants de l'InVS dans le cadre de l'alerte sanitaire.

L'apport essentiel des données sur les causes médicales de décès est rappelé dans le second article de ce BEH qui fait le point sur le niveau, les caractéristiques et les évolutions récentes de la mortalité en France. Les résultats mettent en évidence certaines caractéristiques épidémiologiques importantes, dont la connaissance contribue à l'évaluation et au suivi des actions de santé publique. Pour la première fois en 2004, le cancer devient la cause de décès la plus fréquente en France, dépassant la fréquence des pathologies cardiovasculaires. Le cancer du poumon continue à fortement progresser chez les femmes. Dans un contexte favorable de diminution globale de la mortalité générale, ces données indiquent cependant une forte progression des maladies dégénératives chez les personnes âgées, telles que la maladie d'Alzheimer. Elles montrent également une stagnation des taux de décès par suicide (qui constitue la première cause de décès chez les jeunes adultes). Inversement, d'autres causes de décès diminuent fortement, en particulier celles liées aux accidents de la route. Ces données indiquent également la persistance d'un écart entre hommes et femmes (nettement plus important que dans les pays anglo-saxons) : surmortalité masculine continuellement marquée, en particulier en ce qui concerne les causes liées à la consommation d'alcool et de tabac. Ces résultats montrent ainsi, à la fois l'impact de certaines mesures de santé publique (prévention des accidents de la route) et la nécessité de prolonger les efforts de prévention et de recherches dans d'autres domaines.

Le suivi des indicateurs de santé liés à ces domaines devrait être fortement facilité dans l'avenir par la généralisation sur l'ensemble du territoire de la transmission par voie électronique des informations sur les causes médicales de décès.

## Mise en place de la certification électronique des causes médicales de décès en France : premier bilan et perspectives

Gérard Pavillon (gerard.pavillon@vesinet.inserm.fr)<sup>1</sup>, Patrick Coilland<sup>2</sup>, Eric Jouglu<sup>1</sup>

1 / Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès, Inserm CépiDc, Le Vésinet, France 2 / Parker et Williborg, Paris, France

### Résumé / Abstract

Les données sur les causes médicales de décès constituent une source essentielle d'informations épidémiologiques. La fiabilité de ces statistiques repose en premier lieu sur la qualité et la complétude de la certification médicale des médecins. Un important projet portant sur l'évolution du mode de certification des causes médicales de décès est actuellement mis en place par l'Inserm et la Direction générale de la santé. Ce projet a pour objectifs principaux de raccourcir les délais de mise à disposition des causes médicales de décès et d'accroître la qualité des données. Il est basé sur une application de transmission électronique des causes médicales de décès. Après six mois d'expérimentation l'application montre une très bonne acceptation de la part des utilisateurs. L'objectif de réduction des délais est pleinement atteint. Une généralisation progressive du système sera mise en place en 2007 et 2008.

### Implementation of the electronic certification of medical causes of death in France: first results and prospects

Medical causes of death data provide one of the main sources of epidemiological information. The reliability of these statistics is mainly based on the quality and the completeness of the physician medical certification. An important project focusing on the evolution of the medical causes of death certification mode is presently implemented by the National Institute of Health and Medical Research (Inserm) and the General Directorate of Health (DGS). The main objectives are to shorten the delay of medical causes of death availability and to increase the data quality. This project is based on an electronic transmission of medical causes of death data. After a six months period of experimentation, the system shows a very good level of acceptance by the users. The objective of delay reduction has been fully achieved. A gradual deployment will be implemented in 2007 and 2008.

### Mots clés / Key words

Epidémiologie, mortalité, causes médicales de décès, dématérialisation / Epidemiology, mortality, medical causes of death, digitization

### Les données sur les causes médicales de décès

Les données sur les causes médicales de décès constituent une source essentielle d'informations épidémiologiques permettant de caractériser l'ampleur des problèmes de santé publique au niveau national (fréquence des pathologies ou des morts violentes, évolutions dans le temps, disparités spatiales et socio-démographiques...) ainsi qu'en termes de comparaisons internationales. Elles permettent également d'évaluer l'impact des actions mises en place par les pouvoirs publics et contribuent au système de veille sanitaire. La fiabilité de ces

statistiques repose, en premier lieu, sur la qualité et la complétude de la certification médicale des médecins au moment de chaque décès. Un important projet portant sur l'évolution du mode de certification des causes médicales de décès est actuellement mis en place par l'Inserm et la Direction générale de la santé (DGS).

### Alléger le circuit des certificats de décès et participer à la veille sanitaire

La certification des quelques 540 000 décès survenant en France chaque année était, jusqu'à

maintenant, basée sur la circulation de documents papier du médecin à la mairie, de la mairie aux Ddass et à l'Insee, puis des Ddass à l'Inserm [1]. La circulation et la manipulation de ces documents entraînent des problèmes de délai, de fiabilité, de réactivité et de confidentialité. En particulier, le délai de mise à disposition des données, actuellement de plusieurs mois, a une influence sur la qualité des données puisqu'il est difficile de contacter le médecin certificateur pour obtenir des informations complémentaires lorsque cela est nécessaire. De plus, ce délai ne permet pas l'utilisation des données sur les causes